

Commune de VINASSAN
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 décembre 2025

Le 17 décembre 2025 à 18h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Date remise convocation et affichage
11/12/2025

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FOURGOUS Anne-Marie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, GARCIA Gérard, GRANAL Gilles, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LAMBOURSAIN Séverine, MITAINE Katia, OURNAC Jean-Louis, RESSEGUIER Nadine, SENEGRAS Michel.

Procurations :

MATUTANO Céline à FERAL Sophie.

Excusé :

QUENTIN Lopez.

Secrétaire de séance :

FUERTES Victor.

Nombre de membres		
Membres Du CM	Présents	Votes
23	21	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

N° 2025-039 Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.

Monsieur le Maire,

- Rappelle qu'avec l'accord du Conseil Municipal et jusqu'à l'adoption du budget pour l'année 2026 il peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 hors reports et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour 2026 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au BP 2025, soit 571 868,10 €, conformément à l'article L 1612-1 du CGCT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Le Maire,
Didier ALDEBERT

